



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

Troubles de la circulation



Dans la traversée de Jasseron (entrée Est, en provenance du Col de France), la Route Départementale 936 sera **totale**ment coupée du **18 avril au 9 mai**. Il conviendra de passer par Ramasse ou Meillonas pour se rendre sur Bourg en Bresse.

A Drom, les travaux d'amélioration et de réfection du réseau d'eau potable, par le syndicat des eaux *Ain Suran Revermont* débiteront le **18 avril** au sud du village (voir *Petit Dromadaire* N°35 de juillet 2004). Afin de pas pénaliser plus les changements de trajets induits par la déviation de Jasseron (particulièrement pour la manifestation du 1^{er} mai), ce chantier débutera par l'antenne « chemin du réservoir ».



Mécaniques anciennes

Le **dimanche 1^{er} mai**, de 6 H 00 à 18 h 00, sera organisée la 12^{ème} exposition/bourse d'échanges de l'A.R.C.M.A. (Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes). Le thème de 2005 est « *La mécanique en mouvement* ».



La circulation et le stationnement, sur la place et ses abords, seront réservés exclusivement à cette manifestation. Un système de sens unique sera mis en place sur les départementales 81 et 81c, avec stationnement unilatéral.



Créateurs & Créatures

Toujours le **dimanche 1^{er} mai**,

CHRISTINE BROCHIER M. O. F.

fourrures & cuirs

MYRIAM LAPP

bijoux & chapeaux

MARGARET STEEL

peintures animalières

ROSE MARIE GUILLEMOT

fromages de chèvre

et LA FROMAGERIE DE DROM

ouvriront leurs ateliers de 10 H 00 à 18 H 00 (il faudra suivre les ballons !)

Grandes manœuvres

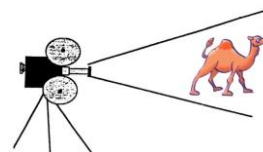


Dans le cadre de formations feux de forêts organisées par le S.D.I.S. de l'Ain (Service départemental d'Incendie et de Secours), Drom et plusieurs autres communes du Revermont seront le siège de différentes manœuvres de pompiers du 12 au 15 avril ; du 26 au 29 avril ; du 10 au 13 mai et du 30 mai au 2 juin. Ces manœuvres entraîneront des déplacements de véhicules (1 véhicule léger et 4 poids lourds tous terrains) et certaines se dérouleront de nuit (le jeudi soir).

Cinéma

Lundi 18 avril, à 20 H 15 : *36 Quai des Orfèvres*, film français de Olivier Marchal, s'inspirant de faits réels, sorti en novembre 2004 ; durée 1 H 50. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Valéria Golino, André Dussollier et Daniel Duval.

Dans les années 80, Léo Vrinks, chef de la brigade de recherche et d'intervention, et Denis Klein, qui a en charge la brigade de répression du banditisme, veulent tous deux mettre à leur palmarès le démantèlement d'un gang de braqueurs. Il s'en suivra une guerre des polices à l'issue de laquelle le vainqueur sera nommé directeur de la police judiciaire.



Relevé des compteurs EDF



Afin d'établir des factures d'après vos consommations réelles, un relevé des compteurs électriques sera effectué le **vendredi 29 avril**.

Merci de faciliter l'accès aux compteurs.

Petite annonce

La commune de Drom propose deux logements à la location, à des familles avec jeunes enfants, à partir de août 2005. Toute candidature peut être adressée à la mairie avant le 9 mai.

Elagage

Des travaux d'abattage et d'élagage vont être réalisés, sur le territoire de la commune, pour l'entretien de la ligne électrique *63kV Brou-Cluse-Fleyriat* (au sud du village). Ils débiteront le 2 mai et ont été confiés à l'entreprise BEL Pierre, d'Optevoz (Isère).

Les comptes de Tritout

Tritout vient de terminer ses calculs pour l'année 2004 ; voici donc une synthèse, extraite de son rapport sur la collecte et le traitement des déchets de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) :



Bilan 2004	Poids total	Coût total	Coût à la tonne	Kg par hab.	Coût par hab.
1 Collecte hebdomadaire	1 614,39 tonnes	205 953,54 €	127,57 €	201,80	25,74 €
19 Points Apport Volontaire	514,26 tonnes	11 580,41 €	22,52 €	64,28 *	1,45 €
2 Déchetteries	2 063,66 tonnes	97 394,41 €	47.20 €	257,96	12,17 €
TOTAL	4 192,31 tonnes	314 928,36 €		524,04	39,36 €

(* A Drom, ce nombre est même de 87,79 Kg par habitant)

Si l'on essaye d'imaginer les mêmes quantités de déchets produits sans aucun tri, aucun traitement, aucun recyclage ni aucune revalorisation, le coût annuel par habitant n'aurait pas été de 39,36 €, mais de 66,85 € soit 70 % plus cher !

Continuons alors à trier toujours plus et mieux et à produire encore moins de déchets non revalorisables : l'intérêt économique est tout aussi évident que la nécessité environnementale . . .



Troubles du comportement

Plusieurs moyens sont mis à la disposition de la population pour l'évacuation de ses déchets : ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, Point d'Apport Volontaire pour les papiers et emballages recyclables, dépôt local pour les inertes (gravats, pierres, terre, etc.), et déchetteries pour tout le reste (déchets revalorisables ou tout-venant, encombrants). Malgré cela, il arrive encore que l'on découvre un dépôt sauvage d'immondices, au détour d'un chemin. Ce comportement irresponsable est tout à fait inadmissible et chaque contrevenant identifié est passible de poursuites judiciaires, qu'il soit extérieur à la commune ou non.